



Communiqué de presse

Embargo: 14.05.2013, 9:15

1 Population

N° 0351-1304-60

Indicateurs d'intégration de la population issue de la migration

Différences dans la vie active et les compétences linguistiques

Neuchâtel, 14.05.2013 (OFS) – **L'Office fédéral de la statistique (OFS) publie les résultats d'un deuxième volet du système d'indicateurs de mesure d'intégration de la population issue de la migration. Le but du monitoring d'intégration est de mesurer les chances d'accès et la participation dans différents domaines de la société. Les nombreux résultats révèlent, entre autres, des différences significatives dans la participation au marché du travail et dans l'utilisation des langues nationales entre personnes issues et non issues de la migration.**

L'intégration se mesure en comparant les différences et les similitudes entre les conditions de vie et les caractéristiques des différents sous-groupes que composent la population selon le statut migratoire. Ces sous-groupes sont les suivants : les personnes non issues de la migration représentent 64,4% de la population résidante permanente de 15 ans ou plus. Les personnes issues de la migration de 1^{re} génération (soit la majorité des personnes nées à l'étranger) constituent 27,6%, et celles de la 2^e génération ou plus (qui sont nées en Suisse) 7,1%. Parmi elles, seul 0,1% fait partie de la 3^e génération.

La participation à la vie active peut être considérée comme une condition essentielle pour l'intégration dans la société en permettant de couvrir les besoins vitaux de manière autonome ainsi que de participer à d'autres domaines de la vie.

Population issue de la migration plus fréquemment surqualifiée

En 2012, 16,6% des personnes issues de la migration exercent une profession pour laquelle elles sont surqualifiées, 11,9% si on prend uniquement la 2^e génération ou plus. Ceci alors que le taux est à 9,6% dans la population non issue de la migration. Les plus touchés sont les ressortissants des pays d'Europe non membres de l'UE27/AELE (41,8%). Les personnes originaires de l'UE27/AELE présentent le même taux que les Suisses issus de la migration (près de 14%).

Bien que la participation au marché du travail soit semblable entre les personnes non issues et issues de la migration (taux d'activité d'environ 82% pour les deux groupes), il y a des différences

significatives sur l'échelle hiérarchique de l'emploi : la population non issue de la migration compte 35,5% de salariés avec fonction dirigeante alors que le taux est à 30,5% dans la population issue de la migration.

Distribution par professions différente selon les générations d'arrivée

La 2^e génération ou plus est souvent proche de la population non issue de la migration dans la répartition par professions. En effet, dans les deux groupes, environ 20% exercent des « professions intermédiaires », environ 11% sont des « employés de type administratif » et un peu plus de 12% sont des « artisans et ouvriers des métiers de type artisanal ». La population issue de la migration de 1^{re} génération est quant à elle plus représentée que les autres groupes de population parmi les « ouvriers et employés non qualifiés » (9,5%, c'est plus de trois fois plus que les autres groupes) et les « conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage » (6,4%, soit plus du double que les autres groupes).

La population issue de la migration est 2,8 fois plus touchée par le chômage selon la définition du Bureau International du Travail (BIT) que celle non issue de la migration (respectivement 6,2% contre 2,3%). La 2^e génération ou plus en particulier a un taux s'élevant à 4,9%.

La 2^e génération parle plus de langues nationales que la population non issue de la migration

Les connaissances linguistiques ont une grande influence sur le succès du processus d'intégration dans la société (dans la formation, le marché du travail, etc.). En 2010, l'utilisation habituelle de deux ou trois langues nationales est deux à trois fois supérieure dans la population issue de la migration de 2^e génération ou plus (respectivement 28,7% et 6,3%) que dans la population non issue de la migration (12,0% et 1,9%).

70,0% de la population issue de la migration de 1^{re} génération utilisent une langue nationale comme langue principale. Le taux change avec le niveau de formation, passant de 58,9%, pour les personnes dont le niveau de formation ne dépasse pas l'école obligatoire, à 80,8% s'il se situe au degré secondaire II, tandis que les personnes ayant atteint un niveau tertiaire ont un taux plus bas (74,8%). Dans la population issue de la migration de 1^{re} génération, 36,8% déclarent avoir besoin d'améliorer leurs connaissances d'une langue officielle pour trouver un emploi adéquat. Les personnes âgées de 25 à 39 ans sont les plus concernées (43,5%).

Sur le site Internet de l'OFS, d'autres nouveaux indicateurs sont également à découvrir sur la pauvreté, la citoyenneté, la répartition spatiale, ainsi que la description des comportements démographiques des personnes selon leur lieu de naissance.

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE
Service de presse

Système d'indicateurs d'intégration de la population issue de la migration

Le Conseil fédéral a mandaté l'Office fédéral de la statistique (OFS) pour la construction d'un système d'indicateurs d'intégration de la population issue de la migration. Les indicateurs d'intégration forment une base de données statistiques solide pour la définition de politiques par les autorités compétentes, le débat démocratique, la recherche et les actions dans le domaine de l'intégration en Suisse.

La législation suisse stipule que l'intégration vise à établir l'égalité des chances entre Suisses et étrangers, dont le séjour est légal et durable, dans la participation à la vie économique, sociale et culturelle. Processus lent qui se joue tant du côté des personnes au niveau individuel que de celui de la société d'accueil, l'évolution de l'intégration se mesure en comparant les valeurs statistiques affichées à un moment donné par les personnes issues de la migration en termes de chances d'accès dans divers domaines de la vie, avec celles enregistrées par les personnes non issues de la migration, se trouvant dans la même situation socio-économique et familiale. Car, entre autres variables, l'origine, le lieu de naissance mais également le sexe, l'âge et le niveau de formation peuvent influencer les résultats.

Le critère juridique de la nationalité ne correspond plus à la réalité de la population apportée par l'immigration car la seule acquisition de la nationalité suisse n'entraîne pas l'égalité des chances. Ainsi, lorsque la variable est présente dans la base de données et que les résultats restent significatifs, la nationalité a été combinée à celle du lieu de naissance de l'individu et de ses parents. 16 sources existantes de données statistiques sont utilisées pour l'élaboration des 67 indicateurs répartis sur plusieurs domaines d'intégration: l'aide sociale et la pauvreté, la culture, la religion et les médias, l'éducation et la formation, la famille et la démographie, la langue, le logement, le marché du travail, la politique, la santé, le sport et la criminalité, la sécurité, le racisme et la discrimination.

Les 20 indicateurs, dont les résultats sont présentés aujourd'hui de manière ventilée par variables socio-démographiques et régionales, ont été choisis selon des critères de pertinence quant à l'intégration en Suisse et de manière pragmatique selon la disponibilité actuelle des données. La plupart des résultats sont issus de données enregistrées en 2010, 2011 et 2012. D'autres résultats sont attendus en 2013.

.....
Renseignements:

Ewa Kasprzycki, OFS, Section Démographie et migration, tél.: +41 32 71 36511
Centre d'information de la section Démographie et migration, e-mail : info.dem@bfs.admin.ch

.....

Données détaillées

Vous trouverez d'autres indicateurs pour la plupart ventilés par sexe, classe d'âges, niveaux de formation, secteurs économiques et régions sous forme de graphiques et de tableaux électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse :

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01/07/blank/ind43.html>

Informations complémentaires

Vous trouverez de plus amples informations sur les définitions de l'intégration et de la population selon le statut migratoire, le lieu de naissance et la nationalité sur le site Internet de l'OFS à l'adresse :

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01/07/blank/dos2/01.html>

.....

Service de presse OFS, tél. : +41 32 71 36013, fax : +41 32 71 36281, e-mail: kom@bfs.admin.ch

Commandes de publications : tél. : +41 32 71 36060, fax : +41 32 71 36061
e-mail : order@bfs.admin.ch

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse <http://www.statistique.admin.ch> > [Thèmes](#) > [01 - Population](#)

Abonnement aux communiqués de presse sous format électronique (pdf) à l'adresse :
<http://www.news-stat.admin.ch>

.....

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

L'Office fédéral des migrations et le Secrétariat d'Etat à l'économie ont eu accès au texte du communiqué de presse de manière limitée, contrôlée et sous embargo, un jour avant sa mise à disposition du public.